المملكة المغربية
ⵜⴰⴳⵍⴷⵉⵜ ⵏ ⵍⵎⵖⵔⵉⴱ
ROYAUME DU MAROC

وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات
ⵜⴰⵎⴰⵡⴰⵙⵜ ⵏ ⵓⵙⴳⵎⵉ ⴰⵏⴰⴼⵍⵍⴰ ⴷ ⵓⵙⵎⵓⵜⵜⴳ ⴰⵎⴰⵙⵙⴰⵏ ⴷ ⵓⵙⵎⵓⵜⵜⴳ ⴰⵏⴰⵎⵓⵔⴰⵏ ⴷ ⵓⵙⵉⵏⴰⵏ
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts

Poste	***Chef de Service des aménagements hydro-agricoles***
Code Poste	*101.103.H50*
Famille	***Management***
Sous famille	*Management opérationnel*
Missions permanentes	• Veiller à la réalisation des études et des travaux d'aménagement hydragricoles, fonciers/ pistes, et à la réhabilitation des terres agricoles • Assurer l'encadrement et la supervision d'une équipe et conduire les opérations et activités nécessaires pour la réalisation des objectifs et résultats afférents à la mission de son service

Domaine	Activités détaillées
Activités liées au poste	
Gestion fonctionnelle des projets (PMH)	• Identifier, évaluer et prioriser les besoins
	• Assurer les sorties sur le terrain pour vérifier le fondement du besoin et identifier les bénéficiaires
	• Elaborer les montages technico-financiers des projets (fiche projet et estimation globale)
	• Réaliser les programmations budgétaires des projets
	• Lancer les consultations, examiner les offres et faire approuver les marchés par l'autorité compétente
	• Mettre en place le chantier des projets (PMH) en concertation avec les autorités
	• Suivre les travaux dans le respect de la qualité, du coût et des délais
	• Assurer la réception des travaux et gérer la cession des ouvrages
	• Valider et mettre les dossiers de paiement (décomptes, attachements, ...) dans le circuit de signature
Gestion des études d'aménagement (de concert avec les services compétents de la DRA)	• Gérer le cadrage, l'organisation et le lancement des prestations d'étude
	• Suivre les études d'avant-projet d'aménagement HA se rapportant au Projet et gérer la validation de ses livrables
	• Suivre les études topographiques et géotechniques se rapportant au Projet et gérer la validation de ses livrables
	• Coordonner et suivre les études environnementales et sociales et veiller à la mise en œuvre des mesures arrêtées
	• Suivre les études d'exécution (PE) et gérer la validation des dossiers de consultation des entreprises, en veillant à l'introduction des préconisations environnementales et sociales arrêtées
	• Participer à la production d'une base régionale des aménagements (hydragricoles, fonciers, de parcours, etc.) accessible à tous les acteurs concernés
Gestion des travaux d'aménagement (de concert avec les services compétents de la DRA)	• Gérer le cadrage, l'organisation et le lancement des travaux
	• Participer aux réunions de chantier et apprécier l'avancement des travaux
	• Apprécier les variations de travaux et leur impact (augmentation/ diminution de la masse de travaux, travaux hors bordereaux ...)
	• Coordonner et suivre la relation avec les différents intervenants externes
	• Evaluer les points de blocage/ arbitrage et en proposer des mesures correctives
	• Contrôler les dossiers de paiement (décomptes, attachement ...), s'assurer de l'application des éventuelles retenues/ pénalités et suivre l'ordonnancement des paiements
	• Valider la programmation des réceptions et veiller à leur organisation
	• Participer et suivre le déroulement des essais de réception des ouvrages/ équipements exécutés
	• Veiller à la notification des réserves et suivre leur levée par les entreprises
	• Veiller à la documentation des travaux de réception
	• Contrôler les décomptes provisoires et ordonner la liquidation des marchés de travaux (restitution des garanties/ cautions)
	• Veiller à la constitution et l'archivages des plans et de toute la documentation technique des travaux
Dossiers de subvention FDA	• Vérifier les dossiers FDA reçus et visiter les lieux pour s'assurer de la conformité de l'étude et de l'éligibilité des projets

Dossiers de subvention FDA	• Veiller à l'établissement des notes d'observation
	• Vérifier les dossiers de subvention et assurer la sortie de constatation des investissements
Gestion des dossiers transverses avec les partenaires locaux	• Participer à l'instruction des dossiers de construction en milieu rural, avec les partenaires institutionnels locaux
	• Participer aux réunions et sorties terrain de la commission de vigilance provinciale (DPA, province ou wilaya, inspection urbaine, CRI, ABH, Agences urbaines, AV publics…)
	• Suivre les dossiers INDH
	• Participer aux sorties terrain et vérifier la réalisation des investissements concernant les terres agricoles
	• Participer aux réunions de la commission provinciale et/ou réunions d'exploitation des carrières
	• Encadrer le traitement des requêtes/ doléances émanant des agriculteurs et/ou partenaires privés (investisseurs, AUEA, OPA …)

Activités liées au Management & Encadrement	
Management	• Décliner les objectifs opérationnels arrêtés en alignement avec ses missions et ses responsabilités
	• Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des programmes et/ou des plans d'actions de la Division, en relation avec sa mission
	• Veiller au respect du cadre réglementaire, procédural et conventionnel régissant ses activités
	• Mettre en œuvre des référentiels, méthodes et outils définis
	• Veiller à l'exécution des activités et des projets relevant de la responsabilité de son Service
	• Gérer les relations avec les différents partenaires institutionnels relevant de son champ d'actions
Organisation & encadrement	• Veiller au déploiement des ressources nécessaires au fonctionnement des activités de son Service
	• Veiller à l'encadrement de son équipe et à l'enrichissement de son portefeuille de compétences
	• Mettre en place les outils de suivi et les indicateurs d'évaluation de la performance de son Service
	• Elaborer les rapports, bilans et/ou reporting des activités de son Service
	• Classer et archiver les documents et pièces dans le cadre du périmètre de sa fonction

Champs des relations

Relations hiérarchiques
• Directeur Provincial de l'Agriculture

Relations fonctionnelles
• DPA
• ONSSA
• Services de la division IAEA et le service de DERZM
• Chambres d'agriculture

Relations externes
• Agence urbaine
• Agence du Bassin Hydraulique (ABH)
• Agriculteurs
• Autorités locales
• Bureaux d'études
• Collectivités territoriales
• Entreprises
• Organismes professionnels agricoles (OPA)

Pré-requis et Compétences

Formation initiale requise

Niveau	Nature de la formation
BAC + 5	Génie rural ou assimilée

Formation spécifique requise

Nature de la formation
• Aménagement rural
• Environnement
• Management de projet
• Ingénierie hydraulique

- Gestion des marchés publics

Expérience professionnelle

Durée	Nature de l'expérience
3 ans et plus	Aménagement rural

Compétences requises et critères de performance

Compétences managériales & Niveau requis	
Leadership	2
Gestion des objectifs	2
Animation et gestion d'équipe	2
Autonomie et résolution de problèmes	2
Animation des relations (interne / externe)	2
Qualité de Communication et d'expression	2
Organisation et optimisation des ressources	3
Capacité d'analyse et de synthèse	3
Orientation qualité	3

Compétences comportementales & Niveau requis	
Rigueur et discipline	3
Proactivité / Réactivité / Agilité	3
Capacité d'écoute	3
Esprit d'initiative	3
Ouverture au changement	3
Esprit organisé et structuré	3
Qualité de coopération (interne /externe)	3
Gestion du stress et de situations complexes	3

Compétences techniques & Niveau de requis	
Concepts / outils de management de projet (PMO/ PMP/ REX)	1
Connaissance dans le domaine législatif et juridique	1
Etudes et normes environnementales	1
Capacité à définir et à suivre la mise en œuvre de plan d'actions	2
Connaissance des langues	2
Connaissance du secteur de l'eau	2
Connaissance en matériels hydro-agricoles	2
Evaluation économique de l'impact des projets	2
Gestion des études	2
Outils et systèmes de reporting	2
Suivi des travaux d'aménagement (échéancier, coût, qualité ...)	2
Techniques d'aménagement des parcours	2
Techniques d'aménagement foncier	2
Techniques de montage et de planification financière	2
Etudes hydro-agricole	3
Ingénierie hydraulique	3
Outils informatiques	3
Techniques rédactionnelles (contrat, convention, protocole d'accord ...)	3

Formation initiale cible
Les domaines de formations sont cités à titre indicatif et sont jugés les plus adéquats pour répondre aux missions/activités du poste.
Niveau de Compétences

- **Niv 1 : Initiation :** Application des principes de base et/ou reproduction de situation simple ;
- **Niv 2 : Adaptation :** Maitrise partielle des éléments essentiels avec une capacité d'adaptation par rapport à des situations nouvelles et/ou relativement complexes ;
- **Niv 3 : Maitrise :** Maitrise totale de l'ensemble des éléments avec une forte capacité de gestion et/ou d'optimisation ;
- **Niv 4 : Excellence :** Expertise / Excellence opérationnelle